

Vianden, le 19 mars 2021

## **Accident de travail au télésiège de Vianden**

Le collège échevinal tient à communiquer les précisions suivantes relatives à l'accident de travail survenu aux installations du télésiège de Vianden en date de ce jour.

- Des procédures rigoureuses sont suivies chaque année avant et en cours de l'exploitation du télésiège afin de garantir la sécurité des usagers.

- L'accident est survenu lors de travaux préparatoires, réalisés par la commune en vue de la révision annuelle diligentée par une firme suisse spécialisée en la matière.

- Ces travaux sont par la suite contrôlés et réceptionnés par un organisme de contrôle agréé avant l'ouverture du télésiège au public.

- D'après les premières informations, notre salarié est en bonne santé compte tenu des circonstances.

Le collège échevinal